

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-trois,

Le jeudi 19 octobre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 12/10/2023

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Thomas MICHONNEAU, Cécile SAUVETRE
Dominique BAUDOUIN, Julien BONNET, Myriam COUTANCEAU, David JARRY, Alexandre RAMBAUD.

Pouvoirs/Absents/Excusés : Karine BOISSONNEAU (pouvoir à Christelle BODIN), Déborah DUBUIS (pouvoir à Myriam COUTANCEAU), Benoit GOUBAND, Olivier LARMANJAT, Benoit LOISEAU (pouvoir à Cécile SAUVETRE, Guy NOGRET.

Mr Thomas MICHONNEAU a été élu secrétaire de séance.

N°2023-045 Vente cellule de refroidissement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mme DAUGE Laëticia se porte acquéreur de la cellule de refroidissement.

Il propose de la vendre pour la somme de 1.100 € TTC.

Le conseil municipal, après discussion :

VALIDE à l'unanimité la vente de la cellule et autorise le Maire à signer tous les documents pour la vente.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie certifiée conforme et exécutoire, Publié ce jour

LARGEASSE, le 19 octobre 2023

Secrétaire de séance
Thomas MICHONNEAU

Le Maire
Jean-Jacques GROLLEAU